



# Règlements nationaux Sports-collectifs

## 2016-2017

Dans l'ensemble des sports collectifs l'Ugsel organise deux types de championnats : **ELITE** et **PROMOTIONNEL** pour les catégories Minimes Garçons et Filles, Cadets Garçons, Cadettes/ Juniors Filles, Juniors Garçons

### 1. Conditions d'inscriptions

Le championnat **ELITE** est ouvert à tous les établissements.

Pour le championnat **PROMOTIONNEL**, ne peuvent participer dans les catégories concernées et/ ou les catégories supérieures, les établissements ayant:

- une section sportive déclarées MEN ou fédérale,
- des élèves bénéficiant d'horaires aménagés,
- une AS en relation avec un club (convention/partenariat),
- les établissements qui sans s'engager en **ELITE** répondent aux conditions ci-dessus.

**Attention** : Les lycées ayant des classes à option EPS, donc proposant deux activités pour le CCF, sont autorisés à participer à ce championnat **PROMOTIONNEL**

La participation à ce championnat **PROMOTIONNEL** devra être validée par le conseil d'administration des comités ou à défaut des territoires concernés.

Pour rappel, un établissement scolaire ne peut avoir qu'une équipe dans les finales nationales.

Si au niveau territorial plusieurs équipes sont engagées, seule celle du **championnat ELITE** pourra être qualifiée pour les phases nationales.

**La feuille d'engagement (fiche de vérification des licences) tient lieu de feuilles de match pour l'ensemble du tournoi. Elle sera remise sous forme numérisée et envoyée à l'Ugsel Nationale obligatoirement avant le début du championnat**

## 2 Mode de qualification

En championnat promotionnel :

Par sport , catégorie et sexe

L'équipe classée 1ère de chaque territoire est qualifiée pour les finales nationales

Si un ou des territoires ne présentent pas d'équipe, un nombre d'équipes équivalent seront invitées à participer aux finales nationales .

Ces invitations seront attribuées dans l'ordre suivant :

au territoire qui organise les finales nationales l'année en cours

-au territoire dont l'équipe représentante était championne nationale l'année précédente

-au territoire dont l'équipe représentante était vice-championne nationale l'année précédente

Puis au territoire dont l'équipe était 3ème l'année précédente puis 4ème ....

Un territoire ne pourra participer avec plus de 2 équipes sauf s'il est territoire organisateur et que toutes les invitations n'ont pas permis d'arriver à un tableau complet (8 équipes)

**Attention, une équipe qui aura réalisé deux années consécutives un podium aux nationaux Promotionnel devra , pour prétendre à une qualification aux nationaux, s'inscrire en Elite l'année suivante . Cette restriction s'applique exclusivement l'année qui suit la réalisation des 2 podiums. Elle sera autorisée à s'inscrire en promo dans son territoire sans pouvoir prétendre se qualifier ou être invitée aux championnats dans ce niveau**

En championnat Elite :

Par sport , catégorie et sexe

L'équipe classée 1ère de chaque territoire est qualifiée pour les finales nationales

Si le nombre de territoires présentant des équipes est supérieur à 6 , une phase qualificative sera organisée.

Cette phase qualificative concernera les premiers des territoires présentant *les moins bons résultats sportifs l'année précédente* .Elle opposera , dans la mesure du possible, des équipes de territoires limitrophes .

Les équipes des territoires ayant eu l'année précédente le champion national et le vice champion ne pourront se rencontrer lors de cette phase.

Les frais de déplacement seront pris en charge par l'UN .

Parmi les territoires éventuellement concernées, le territoire ayant eu le moins d'équipes engagées se déplacera.

### Cas du comité ou du territoire organisateur

Le comité ou le territoire organisateur a la possibilité d'inviter pour une catégorie, une équipe de son comité ou territoire qui n'a pas obtenu sa qualification sur les critères sportifs évoqués ci-dessus.

Le territoire peut choisir d'inscrire son équipe invitée en promotionnel ou Elite, à partir du moment où cette équipe a participé au championnat dans sa filière dans son territoire. Cette possibilité existe uniquement si le territoire présente sa demande d'organisation avant 15 décembre .

Si l'équipe invitée est dans le championnat promotionnel , cette qualification est automatique et la compétition peut rassembler dans ce cas jusqu'à 9 équipes .

Si l'équipe invitée est dans le championnat Elite, cette qualification est automatique uniquement si le nombre de territoires présentant des équipes est égal ou inférieur à 5. Dans le cas contraire, cette équipe participe à la phase qualificative.

## 3. Formules de jeu

### 3-1 Le championnat **ELITE**

- a) Il se déroule en formule championnat en temps réduit puis se termine par des finales.
- b) Quelque soit le nombre d'équipes, un tirage au sort initial attribue une lettre à chaque équipe.

#### Elite

Le championnat national rassemble de 4 à 6 équipes

Il se déroule en 2 temps dont le 2<sup>nd</sup> seront les finales

A 4 et 5 équipes,

Le 1<sup>er</sup> temps consistera en un championnat au cours duquel toutes les équipes se rencontreront .

Le 2<sup>nd</sup> temps sera constitué par les finales pour les places 1 et 2 , puis 3 et 4

#### . Tournoi à 4 équipes

Premier temps :

- 1<sup>er</sup> tour: A contre B / C contre D
- 2<sup>nd</sup> tour: A contre C / B contre D
- 3<sup>ème</sup> tour: B contre C / A contre D

- 2<sup>n</sup> temps Finales 1-2 et 3-4

#### **Tournoi à 5 équipes**

1<sup>er</sup> temps

- 1<sup>er</sup> tour : A contre B / C contre D ex E

- 2<sup>ème</sup> tour : B contre C / A contre E ex D
- 3<sup>ème</sup> tour: D contre E / A contre C ex B
- 4<sup>ème</sup> tour: A contre D / B contre E ex C
- 5<sup>ème</sup> tour: C contre E / B contre D ex A

2<sup>ème</sup> temps

Finales pour les 4 premiers

Finales 1-2 et 3- 4

### A 6 équipes

#### En sport de salle

1<sup>er</sup> temps en groupe de 3

2<sup>ème</sup> temps , barrages entre les 2<sup>nds</sup> et 3<sup>èmes</sup> des 2 groupes, les perdants de ces barrages se disputent les places 5 et 6 , puis ½ finales et finales pour les 4 premiers . **Tournoi à 6 équipes**

#### **Sports de salle**

1<sup>er</sup> temps

2 poules de 3 A, B, C et X, Y, Z

1<sup>er</sup> tour A-B et X-Y ex C et Z

2<sup>ème</sup> tour :B-C et Y-Z ex A et X

3<sup>ème</sup> tour : C -A et X-Z ex B et Z

2<sup>nd</sup> temps

¼ de finales « tronqué »

M1 2<sup>nd</sup> groupe 1-3<sup>ème</sup> groupe 2 et

M2 2<sup>nd</sup> groupe 2-3<sup>ème</sup> groupe 1

les 1<sup>ers</sup> ne jouent pas

½ finales

1<sup>er</sup> groupe 2- vainqueur M1

1<sup>er</sup> groupe 1-vainqueur M2

match pour places 5-6 perdants du matchs de ¼ de finales

#### **Finales**

Finales 1-2 et 3-4

#### En sport de grand terrain

Le 1<sup>er</sup> temps consistera en un championnat au cours duquel toutes les équipes se rencontreront (sauf le dernier tour en FB).

Le 2<sup>nd</sup> temps sera constitué par les finales pour les places 1 et 2 , puis 3 et 4 et 5-6

Sports de grand terrain

1<sup>er</sup> temps :

1<sup>er</sup> tour : A -F, B-E, C-D

2<sup>ème</sup> tour : F-E,A-D,C-B

3<sup>ème</sup> tour : E-D, F-B,C-A

4<sup>ème</sup> tour : D-B,E-A,C-F

5<sup>ème</sup> tour (sauf en FB) : A-B,D-F,C-E

2<sup>nd</sup> temps :

Finales 1-2, 3-4, 5-6 .

➤ Attribution des points :

Handball et Rugby : Gagné = 3 pts	Nul = 2 pts	Perdu = 1 pt
Football et Futsal : Gagné = 4 pts	Nul = 2 pts	Perdu = 1 pt
Basket-ball : Gagné = 2 pts	Perdu = 1 pt	
Volley-ball : Gagné = 3 pts (2 sets à 0), 2pts (2 sets à 1)	Perdu = 1 pt (2 sets à 1), 0 (2 sets à 0)	

➤ En cas d'égalité dans les poules de classement, les équipes sont départagées en tenant compte dans l'ordre :

1. des points acquis lors des rencontres les ayant opposées
2. du goal-average, set-average ou point-average ne tenant compte que des seules rencontres les ayant opposées.
3. du goal-average, set-average ou point-average général
4. du plus petit nombre de sanctions disciplinaires ayant entraîné une exclusion définitive du terrain (par ex : carton rouge)
5. du plus petit nombre de sanctions disciplinaires (par ex carton jaune ou exclusion temporaire)
6. de la meilleure attaque
7. de la moyenne d'âge des joueurs inscrits sur la feuille de match : l'équipe totalisant la plus petite moyenne d'âge est déclarée vainqueur.

Ces différents critères s'appliquent dans l'ordre sans jamais revenir au critère précédent.

### 3-2 Le championnat **PROMOTIONNEL**

Il se déroule en 2 temps

1<sup>er</sup> temps formule échiquier à 4 tours.

2<sup>ème</sup> temps : phases finales avec ½ finales et finales pour les 4 premiers, idem pour les 4 suivants ou adaptations voir ci-dessous

➤ description du 1<sup>er</sup> temps formule échiquier:

- a) tirage au sort intégral puis classement à l'issue du 1<sup>er</sup> tour,
- b) 2<sup>ème</sup> tour : le 1<sup>er</sup> rencontre le 2<sup>ème</sup>, le 3<sup>ème</sup> rencontre le 4<sup>ème</sup> et ainsi de suite puis un classement cumulé des 2 tours est effectué. (pendant l'échiquier une équipe ne peut rencontrer deux fois le même adversaire),
- c) 3<sup>ème</sup> tour : le 1<sup>er</sup> rencontre le 2<sup>ème</sup>, le 3<sup>ème</sup> rencontre le 4<sup>ème</sup> et ainsi de suite puis un classement cumulé des 3 tours est effectué,
- d) 4<sup>ème</sup> tour sur le même modèle et au regard du classement

#### A 8 équipes

2<sup>ème</sup> temps :-½ finales croisées entre les 4 premiers (1<sup>er</sup> contre 4<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> contre 3<sup>ème</sup>) et pour les équipes classées de 5 à 8. (5<sup>ème</sup> contre 8<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> contre 7<sup>ème</sup>)

Finales et matchs de classement

## A 9 équipes

Le tournoi national peut rassembler 9 équipes au maximum (cas où le territoire organisateur invite une équipe et que les 8 autres places sont attribuées sportivement sans invitation)

Adaptation lors du 1<sup>er</sup> temps : lors du 1<sup>er</sup> tour , l'équipe exempte est tirée au sort .

L'exempt se voit attribuer les points d'un match nul avec un goal-average de 0.  
Le dernier du classement après chaque tour devient l'exempt.  
Une équipe ne peut être exempte qu'une seule fois.

Adaptation lors du 2<sup>ème</sup> temps : ½ finales et finales pour les 4 premiers,  
L'équipe 6<sup>ème</sup> rencontre la 7<sup>ème</sup> , et la 8<sup>ème</sup> rencontre la 9<sup>ème</sup>, le perdant de ce match sera classé définitivement à la 9<sup>ème</sup> place . l'équipe classée 5<sup>ème</sup> est exempte

Le vainqueur 6/7 rencontre le 5<sup>ème</sup> pour l'attribution des places 5 et 6

Le perdant 6/7 rencontre le vainqueur de 8/9 pour les places 7 et 8

## A 7 équipes

Adaptation lors du 1<sup>er</sup> temps :idem cas à 9 équipes

Adaptation lors du 2<sup>ème</sup> temps : ½ finales et finales pour les 4 premiers,  
Les équipes classées au place 5/6 et 7 font un tournoi triangulaire pour l'attribution définitive de ces places selon les modalités suivantes : 7<sup>ème</sup> -6<sup>ème</sup> puis 5<sup>ème</sup> - perdant match précédent et 5<sup>ème</sup> -vainqueur 1<sup>er</sup> match.

## A 6 équipes

2<sup>ème</sup> temps : finale entre 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> pour les places 5 et 6

Finale entre les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> pour les places 3 et 4

Finale entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> pour les places 1 et 2

➤ Attribution des points :

Volley-ball, Basket-ball, Handball et Rugby : Gagné = 3 pts                      Nul = 2 pts    Perdu = 1 pt

Football et Futsal : Gagné = 4 pts                      Nul = 2 pts    Perdu = 1 pt

➤ En cas d'égalité à l'issue de chaque tour, les équipes sont départagées en tenant compte dans l'ordre :

1. des points acquis lors des rencontres les ayant opposées

2. du goal-average, set-average ou point-average ne tenant compte que des seules rencontres les ayant opposées.

3. du goal-average, set-average ou point-average général

4. du plus petit nombre de sanctions disciplinaires ayant entraîné une exclusion définitive du terrain (par ex : carton rouge)

5. du plus petit nombre de sanctions disciplinaires (par ex carton jaune ou exclusion temporaire)

6. de la meilleure attaque

7. de la moyenne d'âge des joueurs inscrits sur la feuille de match : l'équipe totalisant la

plus petite moyenne d'âge est déclarée vainqueur.

Ces différents critères s'appliquent dans l'ordre sans jamais revenir au critère précédent.

### 3. Catégories d'âge

Les catégories d'âge sont les celles définies dans les règlements généraux UGSEL.

En championnat ELITE et PROMOTIONNEL

Les filles de la catégorie minimales uniquement sont autorisées à participer avec les garçons en FB et Futsal dans la mesure où aucune compétition féminine spécifique ne leur est proposée dans ces 2 sports.

En championnat PROMOTIONNEL

Les féminines sont autorisées à intégrer des équipes masculines dans les catégories benjamins et minimales sans toutefois pouvoir participer dans la catégorie supérieure ;

### 4. Règles de qualification des joueurs

#### -1 Participation d'un joueur

- Un joueur ne peut participer à deux rencontres de sports différents ou de catégories différentes lors d'un même championnat.

En cas d'infraction, les deux rencontres auxquelles le joueur aura participé seront perdues pour les équipes fautives.

- Un joueur, inscrit sur la feuille d'engagement, peut participer à une rencontre à n'importe quel moment de celle-ci. Le nombre minimum de joueurs doit être présent pour démarrer le championnat (cf article 5)

#### - 2 Intégration des Seniors

Les joueurs seniors ne peuvent plus participer aux championnats nationaux. SAUF EN QUALITE DE JEUNE OFFICIEL

#### -3 Surclassement

- Les licenciés d'une catégorie d'âge inférieure sont admis à participer aux épreuves de la catégorie immédiatement supérieure si le médecin reconnaît cette aptitude exceptionnelle. Dans ce cas, le joueur devra présenter, avant l'épreuve, avec sa licence, le certificat de sur-classement précisant le sport autorisé, pour être admis à participer.
- Le double sur-classement de Minimales Filles 2<sup>ème</sup> année dans la catégorie unique Cadettes/Juniors Filles est autorisé sous réserve de la présentation d'un certificat médical de double sur-classement.
- Le sur-classement (simple ou double) est autorisé dans les limites suivantes

**ELITE** : FB 4 ; BB 2 ; HB 2 ; VB 3 ; Rugby 2 ; FS 2

**PROMOTIONNEL** : FB 2 ; BB 1 ; HB 2 ; VB 2 ; Rugby 2 ; FS 2 ; TS : 2

Ce nombre correspond aux joueurs inscrits sur la feuille d'engagement.

## 5. Précisions par sport

	Championnat National <b>PROMOTIONNEL</b>	Championnat National <b>ELITE</b>
Règlement	<b>Basket-ball 3x3</b> (min 5 joueurs - max 6 joueurs) sur 1 panier Règlement fédéral simplifié avec deux JA	<b>Basket-ball 5x5</b> (min 7 joueurs - max 10 joueurs)
	<b>Volley-ball 4x4</b> (min 5 joueurs- max 8 joueurs) Terrain 7x14m	<b>Volley ball 6x6</b> (minimum 7 joueurs -maxi 12 joueurs)
	<b>Handball 6x6</b> (min 8 joueurs - max 9 joueurs) Terrain 40x20m ou 38x18	<b>Handball 7x7</b> (min 9 joueurs - max 12joueurs) Terrain 40x20m ou 38x18
	<b>Football 7x7</b> (min 8 joueurs - max 10 joueurs) ½ Terrain	<b>Football 11x11</b> (min 13 joueurs - max 16 joueurs)
	<b>Rugby à 7</b> (min 9 joueurs - max 12 joueurs) Terrain 56x36m	<b>Rugby à 7</b> (min 9 joueurs - max 12 joueurs) Terrain 56x36m
Rappel effectifs	<b>Futsal 5x5</b> (min 7 joueurs- max 9 joueurs)	<b>Futsal 5x5</b> (min 7 joueurs- max 9 joueurs)

**Le Jeune Officiel (JO), non joueur, fait partie de l'effectif maximum de joueurs mais pas minimum.**

## 6. Arbitrage

### 6-1 **ELITE**

Dans cette filière, le jeune **officiel** se consacre uniquement à sa fonction d'arbitre

## 6-2 Championnat **PROMOTIONNEL**

Pour toutes les catégories

Dans le championnat **PROMOTIONNEL**, le jeune **officiel** lorsqu'il officie est, autant que faire se peut, encadré par l'enseignant de l'équipe à laquelle il appartient. Cet enseignant peut en cas de nécessité demander un temps mort arbitre et intervenir lors des arrêts de jeu.

Un jeune **officiel** appartenant à l'établissement peut jouer mais si c'est un jeune **officiel** d'un autre établissement il est intégré dans le nombre de joueurs de l'équipe sans pouvoir jouer.

## 6-3 Définition du jeune **officiel**

Est considéré comme jeune **officiel**, un élève scolarisé ou un jeune âgé de moins de 21 ans qui présente les qualifications requises (UGSEL ou fédéral).

## 6-4 Commun aux 2 filières

Chaque équipe qualifiée pour une phase finale de championnat national **Minime, Cadet et Cadette/Junior Fille** doit présenter un jeune **officiel** dont la compétence devra être certifiée et validée au niveau régional, super régional ou national UGSEL ou par un diplôme fédéral. Il appartiendra à l'AS, le département ou la région de l'équipe qualifiée. En **Junior Garçon**, la présence d'un jeune **officiel** certifié suite à un stage national UGSEL ou par un diplôme fédéral est possible.

## 6-5 En cas d'absence de jeune **officiel** ou de non- respect de la qualification requise

En catégorie minime : non classement de l'équipe et non versement des primes kilométriques.

En catégorie cadets et cadettes/ juniors filles : **une somme forfaitaire de 300€ devra être remise au délégué sportif avant le début du tournoi.**

**La validation de la qualification requise est évaluée à 20 pts sur la grille de référence d'arbitrage et est délivrée par le responsable arbitrage ou le délégué sportif.**

**Cette somme sera utilisée pour moitié :**

- à l'organisateur pour couvrir les frais des arbitres fédéraux (si besoin.)
- à l'Ugse Nationale pour développer la formation et des actions en faveur des Jeunes Officiels.

En juniors : pour le championnat **PROMOTIONNEL**, même obligation que celle décrite ci-dessus pour les cadets, en **ELITE**, il est possible de participer avec un jeune **officiel** mais ceci n'est pas une obligation.

## 6-6 Conditions de validation HNSS

Pour obtenir la validation HNSS, un jeune **officiel** devra :

- officier lors d'un championnat national des catégories Cadets Garçons, Cadettes/ Juniors Filles ou Juniors Garçons.

- être convoqué par l'UGSEL nationale ou accompagner une équipe de sa super-région, dans les catégories citées ci-dessus.
- obtenir une note supérieure à 30 points lors de son évaluation par le responsable des arbitres désigné par l'UGSEL pour la compétition (référence grille d'évaluation incluse dans les livrets de formation spécifique à chaque sport).
- répondre aux critères de niveau précisés pour la catégorie concernée.

### 6-7 Prise en charge financière

Jeunes Officiels convoqués par l'UGSEL Nationale (Arbitres, commissaires sportifs) *et non compétiteurs* :

- Hébergement = UGSEL Nationale
- Transport = UGSEL Nationale
- Repas = Organisateur

Jeunes Officiels *compétiteurs ou non compétiteurs* :

- Hébergement = AS
- Transport = AS mais PKm
- Repas = AS

### 6-8 Niveau requis

Championnat **ELITE** :

	VB	BB	HB	FS	FB	RU
<b>Cadets</b>	JO +16	Région	Garçons : National 18G Filles : Ligue 18G ou 18F	17 ligue (FB) Pas de diplôme spécifique jeune FFF	19 Ligue ou 17 National	Stagiaire ou ACF (Arbitre en Cours de Formation)
<b>Minimes</b>	Tout niveau fédéral+ jeune ayant suivi une formation scolaire territoriale					
<b>Benjamin s t r i - sports</b>	Tout niveau fédéral + jeune ayant suivi une formation scolaire de quelque niveau que ce soit (départemental-régional ou national)					

Et s'ajoutent :

- Les jeunes **officiels** validés pour le niveau concerné lors d'un stage national
- Les jeunes des sections sportives arbitrage de lycée ou collège dont leur formateur peut attester du niveau.

Championnat **PROMOTIONNEL** :

Le niveau requis est celui d'une formation Ugsel du comité, du territoire ou nationale validée avec le livret d'arbitrage.

Chaque équipe devra fournir avant la compétition, la certification de son jeune **officiel** accompagnateur.

### 6-9 En cas d'absence d'arbitre lors d'un match

L'absence d'un arbitre désigné ne peut en aucun cas motiver le report d'une rencontre de championnat UGSEL quel que soit le niveau auquel se dispute la compétition.

Si le ou les arbitres désignés sont absents à l'heure prévue ou après un délai raisonnable compatible avec les impératifs d'organisation :

Il sera fait appel à tout arbitre officiel neutre présent.

- A défaut, il sera fait appel à tout arbitre officiel présent, le plus qualifié assurant l'arbitrage.
- A défaut, chaque équipe présentera une personne susceptible d'arbitrer :

Si la rencontre n'a pas lieu par défaut de présentation d'arbitre par les équipes, celles-ci perdront toutes les deux la rencontre.

La (ou les) personne(s) désignée(s) ne peut (peuvent) en même temps arbitrer et diriger une équipe.

## 6-10 Validations et encadrements des jeunes officiels

→ Récapitulatif des obligations d'arbitrage

	ELITE		PROMOTIONNEL	
	Obligation	Validation HNSS	Validation HNSS	Obligation
<b>JUNIOR G</b>	Non	Possible selon niveau	Possible selon niveau	Oui si Non caution de 300 € non restituée
<b>CADETTES et JUNIORS F</b>	Oui si Non caution de 300 € non restituée	Possible selon niveau	Possible selon niveau	Oui si Non caution de 300 € non restituée
<b>CADETS G</b>	Oui si Non caution de 300 € non restituée	Possible selon niveau	Possible selon niveau	Oui si Non caution de 300 € non restituée
<b>MINIMES F</b>	Oui si Non déclassement	Non	Non	Oui si Non déclassement
<b>MINIMES G</b>	Oui si Non déclassement	Non	Non	Oui si Non déclassement
<b>Tri Sports MINIMES</b>	Oui si Non pas de participation	Non	Non	Oui si Non pas de participation

<b>Tri Sports BENJAMINS</b>	Oui si Non pas de participation	Non	Non	Oui si Non pas de participation
---------------------------------	---------------------------------------	-----	-----	---------------------------------------

### 8-11 Informations complémentaires

Le livret de suivi du **JO** sera un outil intéressant pour connaître le parcours du **JO** et atteste de la formation débutée dans les AS, les départements et les régions.

Trois filières de convocation aux championnats nationaux sont possibles :

- convocation après le stage national
- convocation avec une équipe de sa super-région
- convocation après avoir été sélectionné par le comité d'organisation

La validation est acquise après évaluation selon les critères définis par l'activité.

## 7. Tenue sportive

Pour toutes les compétitions nationales, organisées par l'UGSEL, la tenue générale des élèves doit être en conformité avec les règlements des fédérations du sport concerné. Les élèves d'un même établissement doivent revêtir un maillot identique aux couleurs de l'établissement. Le short réglementaire est aussi obligatoire et de couleur identique pour toute une équipe.

Les maillots doivent être numérotés devant et derrière pour les sports collectifs de salle, derrière pour les sports collectifs extérieurs.

Chaque équipe devra se munir de deux jeux de maillots de couleurs différentes.

Le nom de l'établissement ou de son association sportive doit figurer obligatoirement sur le maillot.

Pour les championnats nationaux, il est souhaitable que la numérotation des joueurs soit identique pour l'ensemble du tournoi.

La Commission disciplinaire et réglementaire a compétence pour statuer sur tout problème qui surviendrait en cas de non-respect de l'un de ces points.

## 8. Forfait

Un forfait ne peut être prononcé qu'après un retard de trente minutes sur l'heure fixée par l'organisateur de la rencontre pour un match ayant entraîné un déplacement, 15 minutes pour le tournoi national.

## 9. Commissions disciplinaire et réglementaire

Une commission disciplinaire et réglementaire est mise en place dans chaque Tournoi national. Elle comprend 3 personnes : le délégué de la CTN, le Président du Comité d'organisation ou son représentant, un représentant des arbitres.

## 10. Informations pratiques et qualifications

Au niveau territorial plusieurs cas de figure sont envisageables :

- Les règlements nationaux peuvent être intégralement appliqués cependant des aménagements locaux restent possible.
- Si peu d'équipes sont engagées, la gestion est territoriale en utilisant la formule du jeu réduit, chaque équipe devant préciser si elle s'engage en championnat **ELITE ou PROMOTIONNEL**
- Toutes les rencontres en championnat **PROMOTIONNEL** doivent se dérouler en plateau
- Attention au cumul du temps de jeu sur la journée
- La CTN du mois de janvier déterminera les éventuels matchs de qualification au championnat national
- D'autre part, toute équipe quittant une épreuve en cours de déroulement ne pourra prétendre au versement des primes kilométriques.

**Ce document doit être complété par une lecture des règlements spécifiques propres à chaque sport collectif.**